

La troisième, c'est qu'il s'est trouvé 12 jurés intelligents pour mettre un terme à cette malheureuse affaire, en déclarant l'accusé, suivant le témoignage des médecins, "*non compos mentis*".

Nous ajouterons la réflexion suivante: quelque soit le degré de culpabilité ou de responsabilité de l'accusé Delorme, il est heureux pour l'intérêt commun que les choses se terminent ainsi.

* * *

Congrès des médecins de langue française.

A Montréal, le 7, 8 et 9 septembre prochain, se tiendra le septième congrès de l'Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord. Il serait à désirer que tous les médecins, en état de le faire, s'inscrivent sinon comme conférenciers, du moins comme congressistes. Ils ont tout à y gagner.

Les questions principales à l'ordre du jour sont: l'ulcère de l'estomac, le goître exophtalmique, les cholécystites, la pleurésie purulente, le cancer, la tuberculose, les vaccins, les accidents du travail, etc.

Une innovation heureuse est la suivante: *les matinées seront occupées par des cliniques dans les hôpitaux*. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour prédire que ce sont ces séances là qui seront les mieux suivies.

Me sera-t-il permis de faire une suggestion? Je la soumets en toute sincérité; elle est dictée par l'intérêt commun. Si on excepte les rapports faits sur les questions principales, on ne devrait pas accorder plus d'un quart d'heure pour chaque autre communication. Le règlement devrait être formel et appliqué à la lettre.

Dans le passé nous avons quelque peu souffert de la suffisance et de l'encombrement de certains gens qui "*s'écoutaient*" un peu trop dans ces congrès. Je dis "*s'écoutaient*", car les autres ne les écoutaient plus. Le congrès n'est pas un *medium* d'annonce, que je sache, mais une occasion pour chacun d'apporter le concours de ses lumières et de son expérience.

La science médicale n'est pas le monopole d'aucune classe, ni d'aucun groupe. Elle est le partage de tout le monde médical. Chacun en a sa petite part. Et c'est cette part là que nous voudrions voir mise en lumière, dans nos congrès pour le bénéfice des autres. En effet, il n'est pas jusqu'au plus humble d'entre nous qui ne puisse, dans la sphère restreinte qui lui est assignée, rendre de modestes services à la cause qui nous est chère. Je veux dire l'avancement médical dans notre province, car, comme l'a dit un penseur: "Si votre petite lampe donne toute sa lumière, c'est toujours autant de ténèbres de moins dans le monde, quelque petit que soit le coin qu'elle éclaire."

Laval.